

# Télégrammes : ANSSI se penche sur Java, Diesel plus de logiciels tricheurs, Une justice en ligne

**L'ANSSI se penche sur Java.** L'ANSSI vient de publier une [note technique sur la sécurité de Java](#). Ce document donne une méthodologie pour connaître des usages liés à Java, ainsi que des recommandations pour sécuriser ces environnements. L'agence rappelle que Java est très répandu dans les applications soit via des applets au sein des navigateurs web, mais aussi dans des applications lourdes installées sur les postes utilisateurs ou téléchargées à l'exécution par Java Web Start via JNLP. Ces environnements d'exécution sont particulièrement privilégiés par les attaquants, car souvent peu mis à jour ou mal configurés. L'ANSSI rappelle que [le plugin Java pour les navigateurs va disparaître](#) dans Java 9 et qu'il faut s'y préparer.

**Des logiciels tricheurs chez d'autres constructeurs automobiles.** Après la découverte d'un logiciel au sein de certaines voitures diesel de Volkswagen qui minimisait les taux des émissions polluantes, la ministre française, Ségolène Royal, a demandé une expertise par une commission technique indépendante. Cette dernière vient de rendre sa copie et soupçonne fortement que d'autres constructeurs aient eu recours à des logiciels tricheurs pour masquer leurs réelles émissions. Plusieurs dépassements ont été constatés, mais la commission rappelle « *« il n'a pas été possible d'avoir accès à l'ensemble des logiciels embarqués, et donc aucune analyse des logiciels n'a été effectuée »* ».

**Une justice complètement en ligne.** Une juge britannique veut réduire le coût de l'accès à la justice en créant un tribunal en ligne. Cette juridiction virtuelle serait compétente pour traiter d'affaires ne dépassant pas des sommes de 25 000 livres (30 000 euros). Objectif de ce tribunal, se passer des avocats pour avoir une justice plus rapide et moins coûteuse. La procédure serait allégée avec 3 étapes, tri des documents, conciliation, jugement. Les ardents défenseurs du contradictoire en seront pour leurs frais. Cette proposition a été émise dans le cadre de la réforme de système judiciaire au Royaume-Uni.

**Crédit photo : Aleksandar Mijatovic-Shutterstock**